

POUR LE SOUVENIR DE L'INEDIT DE LA CONFERENCE NATIONALE DE FEVRIER 1990 A COTONOU ; LA REVOLUTION PACIFIQUE DU PEUPLE BENINOIS

LA DEMOCRATIE AU BENIN, 25 ANS APRES : ACQUIS ET DEFIS

Le décès du Président Matthieu Kérékou survenu à quelques mois des prochaines élections présidentielles *peut être considéré comme* le signe manifeste d'une invitation adressée aux Béninois par nos morts, nos ancêtres, le hasard pour certains, Dieu pour d'autres, à ne pas oublier d'où nous venons et ce que le pays a vécu il y a vingt-cinq années.

Nous sommes à nouveau à un moment décisif de l'histoire de notre pays. Une démocratie n'est jamais acquise une fois pour toute ; elle se construit sans cesse. En renouant avec **l'esprit** consensuel de la conférence nationale, qui a permis au peuple tout entier de se donner une boussole, nous sommes sûrs de réussir à nouveau à étonner le monde.

Il y a 25 ans, tous ensemble, nous avons choisi le chemin difficile de la démocratie, de l'Etat de droit et du respect des droits de l'homme. Sous la houlette de Mgr Isidore de Souza de regrettée mémoire, ceux qui nous ont représentés à la Conférence Nationale ont fait violence sur eux-mêmes, ont su taire leurs divergences pour répondre aux attentes du peuple. Ils nous ont conduits à l'adoption d'une constitution grâce à laquelle nous avons jusque-là sauvé la paix et évité le pire. Mais faut-il se contenter de s'éloigner du pire, ou oser, avoir l'audace d'entreprendre pour se rapprocher du meilleur ? *Nous sommes* résolument pour cette dernière option.

1- L'origine de notre démocratie

Dans un monde où la recherche du pouvoir s'accompagne si souvent de violence, de barbarie, d'injustice et autres pertes de la dignité humaine, le petit pays du Bénin est encore signe d'espérance.

Dans une Afrique dominée par les luttes ethniques allant jusqu'au génocide, cette nation d'un peu moins de dix millions d'habitants parlant six langues et cinquante-huit dialectes, en plus du français, la langue officielle, a donné la preuve qu'il est possible d'apaiser les haines et de rassembler les frères ennemis pour la construction d'une patrie commune.

Au début de l'année 1990, le Bénin est passé en quelques semaines d'un régime marxiste-léniniste totalitaire à une réelle démocratie dans une société pluraliste. Ce miracle qui a mobilisé toutes les forces vives de la nation a été rendu possible grâce à toute une équipe de citoyens connus et anonymes aimant chacun à leur façon leur pays dont deux hommes de proue : le président Matthieu Kérékou et Mgr Isidore de Souza.

L'archevêque par sa méthode de consultation, de négociation et de diplomatie active a permis une sortie de crise acceptée par tous sans humilier ceux qui, comme le président Kérékou, durent céder le pouvoir. Son engagement et son action s'appuient sur la doctrine sociale de l'Eglise qui, depuis Léon XIII, affirme que Dieu s'intéresse à tout ce qui touche l'homme. L'évangélisation, mission de l'Eglise, ne sépare pas la foi et la vie, et ne peut donc se faire sans participation à la promotion humaine et sans soutien aux hommes qui agissent pour la transformation du monde.

Le Président Kérékou a entendu les revendications qui s'exprimaient à voix de plus en plus haute. Devant le risque de banqueroute de l'Etat, il convoque une conférence nationale, créant ainsi une nouvelle forme d'institution inédite pour résoudre les conflits. Une assemblée regroupant en son sein toutes les tendances politiques, philosophiques et religieuses. Le chercheur politologue Richard Banégas, soutenu par le CERI (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales) écrivait dans son étude rigoureuse intitulé « La démocratie à pas de caméléon » ceci : **« Par son « exemplarité », le cas béninois constitue un véritable laboratoire de ces mutations politiques. Depuis le début de la décennie 1990, le Bénin fait en effet figure d'exception au sud du Sahara. Pionnier du mouvement de démocratisation qui a touché le continent africain au tournant des années 1980-1990, il fut l'un des premiers pays à opérer un changement pacifique de régime, inaugurant une formule de transition – la Conférence nationale des forces vives de la nation – qui allait ensuite être adoptée par une douzaine d'autres Etats d'Afrique francophone »**

Au cœur des pressions contradictoires de son parti, de l'opposition interne et de l'opposition provenant de l'extérieur, le général a su reconnaître son échec et laisser la nation choisir son avenir, assisté dans cette voie par l'archevêque qui avait été porté à la présidence de la Conférence nationale.

A plusieurs reprises, par son charisme personnel, il dénoue des situations inextricables, notamment pour permettre à la CN de proclamer sa souveraineté, puis de mettre en place les structures qui ouvriront le pays à la Démocratie : élection d'un premier ministre, dénomination du pays en République du Bénin, choix du drapeau, de l'hymne, de la devise et du sceau nationaux, introduction du pluralisme politique.

La Conférence définit les bases d'un Etat de droit, avec séparation des pouvoirs, restitution des biens aux exilés politiques, retour de l'armée dans les casernes, réformes économiques et financières, reprises des activités académiques et culturelles, et réforme judiciaire. Elle fixe un calendrier précis pour des élections démocratiques à la suite des principales conclusions prises :

1- Au niveau politique et juridique

- + L'instauration d'un Etat de droit
- + L'instauration de la Démocratie et le respect des droits de l'homme
- + La dissolution des Institutions issues de la loi fondamentale
- + La libération de tous les détenus politiques

2- Au niveau économique et social

- + La diaspora comme source de richesse

- + La priorité à l'éducation avec la reprise des activités pédagogiques et académiques après quelques années blanches
- + La moralisation de la vie publique
- + Le libéralisme économique institué avec comme fondement la libre entreprise

2- L'esprit de notre démocratie s'inspire de l'esprit de la Conférence Nationale

Au de-là de la notion de « consensus », souvent utilisée pour exprimer l'un des socles qui ont permis la réussite de la Conférence Nationale, c'est l'esprit qui a animé tous les délégués qu'il faut retenir. Cet esprit est fondé sur l'intérêt supérieur de la nation et l'amour du pays. Notre démocratie n'est donc pas seulement un consensus, c'est esprit qui dépasse les égoïsmes. L'esprit de la Conférence nationale qui marquera notre démocratie est plus fort que le consensus.

L'esprit de la conférence peut être résumé dans cette lucidité que l'archevêque exprime dans une de ces nombreuses lettres *« la politique peut s'entendre de façon générale comme art et activité de gérer le bien commun temporel, en vue du bien-être des citoyens. Or, nous savons que la fin ne justifie pas les moyens ; ne sanctifie pas, a posteriori, ces derniers quand ils sont viciés au départ. C'est pourquoi, bien que ce bien être soit une des préoccupations premières et fondamentales pour tous, les méthodes et autres manières à utiliser pour l'atteindre sont des lieux de divergences, voire d'oppositions parfois violentes pour ne pas dire sanglantes »*.

L'esprit qui, en nos aînés a engendré la Démocratie, est supérieur à l'argent qui est un moyen qui accompagne la mise en œuvre des signes du renouveau démocratique. Mais le risque du renversement de cette équation est réel et dangereux. Le seul désir de l'argent peut nous faire perdre notre démocratie. Cet esprit ressort de tous les discours historiques d'installations des organes de la démocratie.

Devant la haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication : *« garantir et assurer la liberté et la promotion de la presse, tout en veillant au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des parti politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication »*

Devant la CENA : *« Dans le souci de justice, d'égalité et d'impartialité, il faut noter le rôle irremplaçable de la Commission électorale nationale autonome qui comme la CN, est souhaité dans d'autres pays pour protéger contre les abus possibles d'un pouvoir qui chercherait à se maintenir par fraude »*

Devant les 1ers parlementaires : *« Vous n'êtes pas seulement députés du Borgou ou de l'Ouémé, vous êtes députés de toute la nation. Dieu tout-puissant qui aime notre pays guidera vos pas et vous aidera à vous acquitter honorablement et efficacement de cette tâche que le peuple vous a confié »*

Devant la cours Constitutionnelle : *« Les fonctions qui vous sont dévolues sont d'une importance capitale pour l'équilibre, la cohésion, la paix et la croissance de notre pays... Et pour les assumer dignement et efficacement, dans l'esprit de la CN, souffrez que je sollicite de vous une*

impartialité, une objectivité et une justice que rien n'altèrera, ni les sentiments, ni les intérêts personnels, ou partisans, car l'esprit de la CN, en instituant la Cours Constitutionnelle, est d'instaurer un organe apolitique et neutre, capable d'assurer le respect et la pérennité de la Constitution pour le bonheur et l'épanouissement du peuple béninois. A ce propos, je ne résisterai pas à la tentation de vous faire part de ce que le professeur Badinter, président de la cours constitutionnelle français, disait à ses confrères : « C'est maintenant qu'il faut marquer notre ingratitude à l'égard de ceux qui nous ont nommés » »

Cet esprit doit éclairer les consciences individuelles et collectives. Il n'est point subordonné à l'argent. C'est parce que cet esprit a créé les cadres du vivre ensemble d'une façon paisible que les bailleurs de fonds ont ouvert les robinets de leurs banques que l'argent a un rôle d'accompagnement de cet esprit vers le développement souhaité. Nous remarquons malheureusement, aujourd'hui que le seul moyen qu'est l'argent nous fait tourner la tête jusqu'à en perdre tous nos esprits.

3- Ethique et politique

A/ Que faisons-nous de cet héritage de nos pères ?

Ce survol de l'origine de notre démocratie nous fait percevoir qu'aujourd'hui cette forme politique votée et défendue par toute la population est désormais notre premier « bien commun ». Lorsque l'Eglise souligne la nécessité de veiller au bien commun, elle veut dire que la société doit être organisée pour permettre à chaque homme de s'y réaliser au mieux de ses virtualités personnelles. L'homme ne peut ni chercher ni réaliser son bonheur en dehors d'un environnement lui-même humain. Nous ne pouvons pas rêver de réaliser ce bonheur à la manière de Robinson Crusoé isolé sur son île. Nous apportons certaines choses à la société, et celle-ci nous en offre d'autres. La réalisation personnelle de chacun dépend ainsi de l'engagement de tous à rechercher le bien commun.

C'est pour cette raison que le devoir primordial de tout responsable social, politique ou syndical consiste à veiller primordialement au bien commun. Veiller au bien commun, c'est par exemple faire exactement l'inverse de ce que font certains politiciens (corrompus) qui veillent à leur bien particulier.

L'option préférentielle pour les pauvres, ne consiste pas à donner en vue de... mais elle consiste à éveiller en eux l'appel à la conscience plénière de leur dignité humaine, l'accès à la possibilité de travailler, la juste participation aux biens matériels et immatériels de la terre, la possibilité d'apporter leur contribution personnelle au bien commun.

B/ Qu'est-ce qu'un engagement chrétien ?

« Pour le chrétien, le bien commun vise la réalisation d'une société de frères vers laquelle les hommes ne peuvent que tendre, en raison des limites imposées par leur finitude.

Sur le chemin de cet idéal, la fin ne justifie pas les moyens ; les grades idéologies du XXème siècle l'ont montré au prix de million de morts. Là s'exerce la responsabilité du chrétien. En effet, le travail de cette transformation embrasse tous les domaines : le devenir heureux de nos sociétés se joue au niveau des mentalités, des ethnies et des régions.

Le champ de l'action politique s'étend aux entreprises nationales et multinationales, aux relations Nord-Sud, où la misère prépare une menace pour tous : les guerres en divers pays d'Afrique provoqués par le commerce des armes des pays du Nord, qui soutiennent des politiques créatrices d'injustice ou d'exploitation pouvant aller jusqu'au génocide.

L'engagement au cœur de la vie sociale est pour le chrétien une exigence de fidélité à son baptême qui lui fait un devoir de contribuer, à sa mesure, à la transformation du monde : « Aimer passe par la promotion de la justice et de la paix ».

L'acquis essentiel d'un point de vue général et immédiat dans notre histoire politique récente est la Conférence elle-même comme évènement fédérateur de notre peuple d'une part et d'autre part comme évènement fondateur du Renouveau Démocratique. Après un quart de siècle d'expérimentation de cette option politique, quelle personne pour affronter les ajustements nécessaires à la constitution de décembre 1990 et consolider notre démocratie dans l'esprit des pères fondateurs et du peuple béninois ?

Comme ailleurs en Afrique, la colonisation a certes fait disparaître les royaumes au Bénin et installé le pouvoir colonial, mais cinquante-cinq ans après les indépendances, le Président de la République est encore perçu comme un monarque par beaucoup. On attend tout et trop de lui, on lui prête plus que la loi ne permette. Pour peu qu'il ne sache pas se tenir, c'est la porte ouverte aux dérives. Les gouvernements successifs ont fait ce qu'ils ont pu. Nous ne saurions jeter l'anathème plus sur l'un que sur l'autre. Nous ne saurions non plus oublier les citoyens aux dures oreilles que nous sommes tous; capables par nos comportements et nos conseils d'induire ou pousser sans regret aucun, tel ou tel responsable politique à commettre l'interdit. ***Alerte au mémoricide ! Prenons conscience de la charge éthique de l'origine de notre Démocratie et le Bénin vivra.***

- ***Respecter la primauté de l'intérêt général des béninois en toutes circonstances sur l'intérêt particulier ou partisan***
- ***Respecter les lois et règlement de la République***
- ***Cultiver l'esprit de paix et de cohésion sociale***
- ***Accepter l'autre dans sa différence, avec un esprit de tolérance et d'union***
- ***Faire preuve de dignité, de discipline et respecter la constitution et les institutions de la République***

Le prochain Président de la République sera confronté aux mêmes réalités culturelles et sociologiques. Quelle personnalité aura conscience de tout cela et saura éviter les tentations ? Nous aurons l'embarras de choix. Des candidats aux qualités incontestables se bousculent à la porte. Cela suscite des débats et laissent tout le monde perplexes. Les opinions sont variées :

- Il y a ceux qui sont contre la candidature des hommes d'affaires. Leur argument est qu'il faut éviter le mélange des genres. Une fois élu, l'homme d'affaires peut gérer le pays à son

seul profit, et utiliser le pouvoir d'Etat uniquement pour s'enrichir davantage. Ce risque peut exister effectivement.

- Il y a ceux qui, soucieux de la préservation de la paix sociale, ont peur de l'arrivée au pouvoir de personnalités martyrisées par le régime en place et qui pourraient être mues par l'esprit de vengeance.
- Il y a ceux qui veulent voir les personnalités qui ont pris part au pouvoir depuis 2006 continuer à diriger le pays. Parmi ces personnalités, quelques-unes assument toutes les réussites et tous les échecs du régime ; d'autres par contre se dissimulent et tentent de faire croire qu'ils ne sont pour rien dans les nombreux scandales.
- Il y a les responsables de l'opposition et leurs partisans. Ils ont pendant dix ans été malmenés par le pouvoir, et voudraient à tout prix sortir de cette situation inconfortable.
- Il y a enfin ceux qui ne croient pas que la constitution telle qu'elle est, le code électoral, la liste électorale et le pouvoir de l'argent, permettront d'élire en 2016 un Président de la République « propre » et capable d'opérer les réformes souhaitées.

Ne soyons pas si pessimistes. Le Bénin a déjà réalisé un « miracle politique » il y a vingt-cinq ans, il peut en réaliser un autre en 2016. **Et si pour une première fois le peuple souverain et garant de la démocratie, osait formuler ses attentes pour les cinq ans à venir ?** L'œuvre de restauration politique qui s'impose est colossale mais elle n'est pas impossible. Dans les systèmes présidentiels, l'exécutif est doté de pouvoirs constitutionnels considérables. Son mandat ne dépend pas d'un vote de confiance du parlement. Le Président ne peut être démis entre deux élections que par une procédure draconienne de mise en accusation. Cela convient bien aux pays de vieilles démocraties, mais en Afrique, l'homme investi d'autant de pouvoir, doit être contrôlé et sanctionné en cas de besoin. C'est la presque'impossibilité de sanctionner le Chef de l'Etat, alors qu'il jouit de privilèges énormes et d'avantages inimaginables, qui fait qu'il y a une horde de candidats potentiels. Ils veulent tous venir jouir impunément du pouvoir d'État. En effet, qui ne voudrait pas être adulé, décider de toutes les nominations dans l'administration, des postes les plus éminents aux plus dérisoires, voyager de par le monde aux frais du contribuable, s'offrir tous les plaisirs possibles, sans contrepartie ? C'est l'inexistence de la seconde face de la médaille qui attise les appétits, c'est sur elle qu'il faut agir, et je suis persuadé que la bonne gouvernance réclamée par tous s'instaurera facilement.

Avant son entrée en fonction, le Président de la République prête serment et dit en finissant qu'en cas de parjure, il subisse les rigueurs de la loi. Le texte doit être revu pour que transparaissent clairement ce qu'énonce la constitution du 11 décembre 1990 dans son préambule, à savoir qu'il respectera l'opposition fondamentale du peuple béninois « *à tout régime fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le régionalisme, le népotisme, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel* ». Tout Président de la République pris en défaut par rapport à l'un ou l'autre point devra être sanctionné. Cette épée de Damoclès confèrera la sagesse à plus d'un.

Le régime présidentiel est aussi marqué par la durée fixe du mandat du Président. Le processus politique se trouve ainsi fractionné en phases discontinues, rigidement délimitées, ce qui ne laisse aucune place pour les réajustements que les événements et l'apprentissage démocratique peuvent

rendre nécessaires. Or nous avons besoin de réajustements. Le Mouvement « Ensemble pour sauver le Bénin » propose que le futur Président offre les garanties et nous convainc qu'au cours de son mandat, il s'investira fortement dans les réformes politiques. Nous sous-entendons un réajustement de la constitution, les réformes économiques et les réformes sociales. L'idéal aurait été que les réformes se fassent avant les élections, des compatriotes plaident pour cela, mais à l'impossible nul n'est tenu. Il devient une exigence qu'elles interviennent au début du mandat du prochain Président de la République car, sans elles, le peuple dit souverain continuera à être malmené et brimé impunément. La mission du prochain Président de la République devra être, entre autres, de permettre au Bénin, à travers une grande concertation nationale, de tout mettre à plat, de faire le bilan des vingt-cinq années d'expérience démocratique, et de remettre le pays sur de bons rails, comme ont su le faire nos aînés en 1990. Ce n'est pas parce que cette démarche est inédite que ce n'est pas opportun voire urgent. ***Pour que le quart de siècle d'expérience démocratique puisse devenir l'âme de notre agir politique, et de nous aider à institutionnaliser notre rêve de création d'un Etat de droit, et enfin servir d'antidote à toute tentative de recolonisation politique ou de rechute dans les travers du passé. Notre vigilance collective s'impose et ne doit laisser place à tout doute sur notre maturité à l'existence démocratique même si elle ne doit pas être une simple copie conforme du modèle occidental. Nous ne souhaitons ni une révolution sanguinaire pour y parvenir mais une méditation historique.***

Pour 2016, l'idéal serait que soit élu un serviteur de l'Etat et non un monarque imbu de son pouvoir qui divisera pour régner, et ne travaillera qu'à la préservation de son pouvoir pour un second mandat ou à vie si possible. Il nous faut une personnalité consensuelle pour gérer au profit de tous une transition de consolidation de nos outils démocratiques, un homme proche des souffrances des populations, qui se laissera porter par elles pour ne jamais oublier l'intérêt général. Pour le faire élire, il faudra un grand élan, une prise de conscience et un sursaut patriotique pour orienter la politique du pays dans le sens que veut le peuple.

Nous invitons toutes les forces positives ***et spirituelles***, toutes les confessions religieuses de nos traditions ancestrales, les confessions musulmanes et ***notamment*** chrétiennes ***qui nous ont appris qu'il est impossible d'arriver à constituer l'ordre juste sans l'avènement du plus grand nombre possible d'hommes justes. Que tous prient pour que le Seigneur nous donne le plus grand nombre d'homme justes qui permettent le sauvetage de notre mémoire démocratique.***

4- Bilan : Décisions, Acquis et défis

A/ SUR LE PLAN POLITIQUE

La consécration constitutionnelle des Droits de l'homme

La mise en place des institutions de contre-pouvoirs

L'instauration du multipartisme et la tenue à bonne date d'élections libres et transparentes

Le renforcement du partenariat public-privé

L'amélioration du contrôle citoyen durant le processus électoral

La stabilité politique dans la sous-région

La consolidation de la liberté de presse

La promotion de la décentralisation et de la déconcentration

La mise en place des mécanismes de gouvernance concertée et de gestion des conflits entre l'administration et ses usagers

Acquis

a/ La non remise en cause fondamentale de la séparation des pouvoirs. Montesquieu : « le pouvoir doit pouvoir arrêter le pouvoir ».

b/ Le choix d'un régime présidentiel qui a pour objectif fondamental la stabilité politique ; le modèle de régime présidentiel opérationnel que nous connaissons est celui des Etats-Unis d'Amérique.

c/ Les institutions de contre-pouvoir créées et installées sont :

La Cours constitutionnelle

L'Assemblée Nationale

La Haute Autorité de l'Audio-Visuel et de la Communication

Le Conseil Economique et Social

d/ L'effectivité de la liberté d'opinion, le respect des libertés fondamentale, qui donnent globalement satisfaction.

e/ Le foisonnement des partis politiques comme une réponse à l'option du multipartisme intégral adopté par la Conférence Nationale

f/ Le multipartisme favorise la compétition et l'alternance au pouvoir

g/ les élections libres et relativement transparentes (4 présidentielles, 5 législatives et 2 locales)

Défis

La crise de nos hommes politiques

a/ la suprématie de l'exécutif sur les autres institutions

b/ l'inexistence d'un mécanisme pour orienter ou guider l'exécutif

c/ des décisions de la Cours constitutionnelle qui ne sont pas toujours exécutées, notamment par l'exécutif et les présidents d'institution de contre-pouvoir nommés par le Président de l'exécutif

d/ l'immixtion permanente de l'exécutif surtout dans le judiciaire

e/ le multipartisme mal géré traduisant une certaine incohérence en ce qui concerne la multiplicité des partis politiques et l'inexistence de véritables formations politiques

f/ le système politique qui favorise l'exploitation des populations

g/ le clientélisme électoral, vecteur paradoxal de la vertu civique

h/ la nouvelle « revanche des sociétés africaines » : on récupère l'argent qu'ils nous ont volé

i/ la marchandisation de la démocratie

B/ PLAN ECONOMIQUE

Les décisions de la CN

a/ Redonner à l'agriculture son rôle de moteur principal de la croissance

économique (l'agriculture occupe 70% de la population active – elle contribue pour environ 36% à la structure du PIB – elle procure 88% des recettes d'exportation – elle participe de 15% aux recettes de l'Etat)

b/ Encourager la transformation industrielle de la production agricole en vue de la satisfaction des besoins nationaux et sous-régionaux : promotion de l'artisanat, du secteur informel afin d'élargir la base de notre industrie pour assurer un développement intégré

d'une part et la création de petites et moyennes industries, l'accès facile au crédit et l'allègement fiscal d'autre part.

c/ Assainir les finances publiques afin d'augmenter les recettes de l'Etat pour lui permettre d'accomplir sa mission de promoteur de la justice sociale par la distribution efficiente de la richesse nationale

d/ Réinventer un système bancaire qui inspire confiance : à cet effet, procéder à une réforme radicale pour l'asseoir sur des bases saines avec des groupes privés extérieurs

e/ Désengager l'Etat des secteurs productifs pour être en conformité avec les exigences du Programme d'Ajustement Structurel :

- La cession totale ou partielle des actions détenues par l'Etat dans le capital social (cas de la Sonacop)
- La vente des actifs
- La privatisation de la gestion ou la mise en concession.

Acquis

a/ L'institution de la tva (18,0%)

b/Augmentation des recettes fiscales

c/ Les mesures de libéralisation de l'espace économique se sont traduites par la réduction des entreprises publiques

d/ La restructuration du secteur bancaire et financier

e/ Le contrôle des effets de la dévaluation du franc cfa, dévaluation intervenue en 1994

f/ La définition des politiques sectorielles, notamment dans les secteurs de l'agriculture et des transports.

Défis

Retenons que la question économique comme un des défis de la CN, n'est pas seulement une question technique, mais aussi et surtout une question de valeurs éthiques et morales. Ces défis sur le plan économique ont porté sur le libéralisme, la privatisation et la répartition des richesses que l'on identifie aux nobles objectifs de ladite Conférence. On peut citer la corruption, le détournement, le chômage, le problème de répartition des richesses et l'aggravation de la précarité et de la pauvreté...

La monétarisation des relations sociales

C/ PLAN EDUCATION, CULTURE ET SCIENCE

Décisions de la CN :

a/ reprise des activités scolaires, après les grèves qui ont paralysé le secteur éducatif

b/ convocation des états généraux de l'éducation

c/ la revalorisation de la fonction enseignante

d/ la création d'un fonds d'encouragement à la recherche

e/ l'ouverture d'établissement d'élites

f/ la réforme des examens

g/ élaboration d'une charte culturelle

h/ protection par la loi des arts et de la culture

i/ formation des cadres et développement des équipements sportifs

Acquis

a/ l'Etat et les collectivités publiques garantissent l'éducation des enfants et doivent créer les conditions favorables à cette fin

- b/ l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit. L'état est invité à assurer progressivement la gratuité de l'enseignement public
- c/ Réouverture des écoles privées, laïcs et confessionnelles avec possibilité de bénéficier des subventions de l'Etat.
- d/ restitution des établissements d'enseignements privés confessionnels à leur propriétaires
- f/ De l'organisation des états généraux :
 - Création d'un fonds spécial de développement de l'éducation
 - Ouverture du système éducatif à toutes les innovations
 - Réinvention de l'excellence par un combat quotidien contre la médiocrité
 - Restructuration de l'enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
 - Réhabilitation des quatre anciens lycées avec ouvertures d'internats
 - Remplacement du CEFEB par le CEPE
 - Soutien en matière d'éducation et d'assistance aux personnes handicapées, aux enfants de la rue, aux jeunes filles etc...
 - Promotion de la formation religieuse des fidèles avec l'appui des responsables des cultes dans les internats, les écoles, les lycées et collèges
 - Réintroduction de l'éducation civique et morale dans les écoles primaires et secondaires
 - Rehaussement du niveau des instituteurs à un niveau BAC+2 années de formation spécialisée dans une école professionnelle

Défis

Ils sont colossaux **transmettre les Valeurs cardinales au futur citoyens** afin de le préparer au développement économique, social et culturel du pays :

- La fraternité
- La justice
- Le travail
- La primauté de l'intérêt général
- L'amour de la patrie
- L'honnêteté et la loyauté
- L'intégrité morale et la probité
- Le sens élevé de responsabilité
- Le respect de l'autorité établie
- Le respect du bien public et du bien d'autrui
- Le civisme
- Le respect de l'intégrité physique et de la dignité humaine

Père Israël MENSAH
 Docteur en Théologie
 Ancien Vice-Président de la commission Démocratie
 Cohésion sociale et Enjeux Mondiaux de la Conférence
 des OING du Conseil de l'Europe